

## Rapport de gestion

|                                                                     |    |
|---------------------------------------------------------------------|----|
| 1. Énoncés prospectifs                                              | 2  |
| 2. Indicateurs de performance financière clés                       | 4  |
| 3. Résultats d'exploitation consolidés                              | 5  |
| 4. Résultats d'exploitation des secteurs d'exploitation à présenter | 9  |
| 4.1 Secteur Vente au détail                                         | 9  |
| 4.2 Secteur Services financiers                                     | 12 |
| 5. Situation de trésorerie et sources de financement                | 13 |
| 5.1 Flux de trésorerie                                              | 13 |
| 5.2 Situation de trésorerie et structure du capital                 | 15 |
| 5.3 Composantes de la dette totale                                  | 16 |
| 5.4 Situation financière                                            | 16 |
| 5.5 Notation                                                        | 17 |
| 5.6 Capital social                                                  | 17 |
| 5.7 Arrangements hors bilan                                         | 19 |
| 6. Instruments financiers dérivés                                   | 19 |
| 7. Résultats par trimestre                                          | 20 |
| 8. Contrôle interne à l'égard de l'information financière           | 21 |
| 9. Risques d'entreprise et gestion des risques                      | 22 |
| 10. Mesures financières non conformes aux PCGR                      | 23 |
| 11. Informations supplémentaires                                    | 28 |

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de Les Compagnies Loblaw Limitée et ses filiales (collectivement, la « société » ou « Loblaw ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du premier trimestre de 2020 de la société et les notes y afférentes inclus dans le présent rapport trimestriel, ainsi qu'avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes y afférentes de l'exercice clos le 28 décembre 2019 et le rapport de gestion annuel connexe inclus dans le Rapport annuel 2019 – Revue financière de la société (le « Rapport annuel 2019 »).

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du premier trimestre de 2020 de la société et les notes y afférentes ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS » ou les « PCGR »). Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent les comptes de la société et ceux des autres entités que la société contrôle et sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

La direction a recours à des mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société exclut d'autres éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents. Voir la rubrique 10, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du présent rapport de gestion pour plus de précisions sur les mesures financières non conformes aux PCGR utilisées par la société.

Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la page 154 du Rapport annuel 2019 de la société.

À moins d'indication contraire, les renseignements figurant dans le présent rapport de gestion sont à jour au 28 avril 2020.

### 1. Énoncés prospectifs

Le présent rapport trimestriel, y compris le présent rapport de gestion, renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent rapport trimestriel renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues ainsi que le degré d'avancement et l'incidence des déploiements de systèmes de technologies de l'information (les « TI »). Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent rapport trimestriel, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique 3, « Résultats d'exploitation consolidés », à la rubrique 4.1, « Secteur Vente au détail – Autres questions liées au secteur Vente au détail », à la rubrique 5, « Situation de trésorerie et sources de financement », et à la rubrique 10, « Mesures financières non conformes aux PCGR ». Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les attentes de la société quant à sa performance sur le plan de l'exploitation et à sa performance financière pour 2020 s'appuient sur certaines hypothèses, notamment en ce qui a trait à la pandémie de COVID-19, à l'incidence de la réforme du réseau de la santé, aux économies de coûts prévues et à l'efficacité sur le plan de l'exploitation ainsi qu'aux bénéfices associés aux initiatives stratégiques. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs, dont la pandémie de COVID-19, et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits à la rubrique 9, « Risques d'entreprise et gestion des risques », du présent rapport de gestion et dans la notice annuelle 2019 de la société (pour l'exercice clos le 28 décembre 2019). Ces risques et incertitudes comprennent les suivants :

- la durée de la pandémie de COVID-19 et son incidence sur les affaires, les activités et la situation financière de la société;
- l'incapacité de l'infrastructure de TI de la société de soutenir les besoins de celle-ci ou l'occurrence d'atteintes à la sécurité de renseignements internes ou externes, d'attaques par déni de service, de virus, de vers informatiques ou d'autres atteintes connues ou inconnues à la cybersécurité ou à la protection des données;

- les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la diminution des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées par les fabricants de médicaments;
- l'incapacité de s'adapter efficacement aux tendances de consommation ou à une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché;
- l'incapacité de mettre en œuvre les initiatives de commerce électronique de la société ou d'adapter son modèle économique à l'évolution du marché de la vente au détail résultant des progrès numériques;
- l'incapacité de tirer parti des investissements dans les nouveaux systèmes de TI de la société;
- l'incapacité de réaliser les avantages prévus liés aux priorités stratégiques et aux importantes initiatives de la société, dont la croissance des produits, les économies de coûts prévues et les efficacités sur le plan de l'exploitation, ou de gérer les changements organisationnels qui pourraient avoir une incidence sur les relations avec les franchisés et les pharmaciens propriétaires;
- l'incapacité d'attirer et de conserver à son service du personnel qualifié pour les principaux postes, ce qui pourrait avoir une incidence sur la capacité de la société d'exercer efficacement ses activités d'exploitation et de réaliser ses objectifs de rendement financier;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments et des médicaments;
- les erreurs commises lors de la remise de médicaments, de la prestation de services aux patients ou de consultations;
- l'incapacité de maintenir une chaîne d'approvisionnement efficace et par le fait même un assortiment approprié de produits offerts dans les magasins;
- les dénouements défavorables d'actions en justice ou de procédures réglementaires et questions connexes;
- l'incapacité de la société de gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les pertes;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives;
- l'évolution de la conjoncture économique, notamment une récession économique ou des fluctuations des taux d'inflation ou de déflation, des taux d'emploi et d'endettement des ménages, l'incertitude politique, et les fluctuations des taux d'intérêt, des cours de change ou des cours des dérivés ainsi que des marchandises;
- la dépendance envers certains prestataires de services indépendants, notamment ceux fournissant des services liés à la chaîne d'approvisionnement et aux gammes de vêtements de la société, de même que leur fidélisation, y compris les problèmes avec des fournisseurs, tant sur les marchés bien établis que sur les marchés en développement;
- toute modification des lois, règles, règlements ou politiques régissant les activités de la société.

Cette liste de facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « autorités en valeurs mobilières »), y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Risques » de la notice annuelle 2019 de la société (pour l'exercice clos le 28 décembre 2019). En outre, les risques liés à la COVID-19 sont décrits à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques », du présent rapport de gestion. Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent rapport de gestion. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

## 2. Indicateurs de performance financière clés

Sauf indication contraire, toute l'information financière tient compte de l'incidence de la consolidation des franchises et de la COVID-19.

La société s'est donné des indicateurs de performance financière clés pour mesurer l'atteinte de ses objectifs à court terme et à long terme. Certains de ces indicateurs de performance financière clés sont présentés ci-dessous :

| Au 21 mars 2020 et au 23 mars 2019 et pour les périodes closes à ces dates<br>(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | 2020<br>(12 semaines) | 2019<br>(12 semaines) |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| <b>Chiffres consolidés</b>                                                                                                                  |                       |                       |
| Augmentation des produits                                                                                                                   | 10,7 %                | 3,1 %                 |
| Résultat d'exploitation                                                                                                                     | 541 \$                | 451 \$                |
| Montant ajusté du BAIIA <sup>2)</sup>                                                                                                       | 1 169                 | 1 040                 |
| Montant ajusté de la marge du BAIIA <sup>2)</sup>                                                                                           | 9,9 %                 | 9,8 %                 |
| Bénéfice net                                                                                                                                | 276 \$                | 206 \$                |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société                                                                                     | 243                   | 201                   |
| Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société <sup>i)</sup>                                                       | 240                   | 198                   |
| Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société <sup>2)</sup>                                     | 352                   | 290                   |
| Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)                                                                                        | 0,66 \$               | 0,53 \$               |
| Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire <sup>2)</sup> (en dollars)                                                        | 0,97 \$               | 0,78 \$               |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme                                                                         | 2 248 \$              | 1 002 \$              |
| Entrées nettes liées aux activités d'exploitation                                                                                           | 1 813                 | 960                   |
| Flux de trésorerie disponibles <sup>2)</sup>                                                                                                | 1 186                 | 419                   |
| <b>Mesures financières</b>                                                                                                                  |                       |                       |
| Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA <sup>2)</sup> du secteur Vente au détail sur une base annuelle  | 2,9x                  | 3,1x                  |
| Montant ajusté du rendement des capitaux propres <sup>2)</sup> sur une base annuelle                                                        | 14,3 %                | 13,5 %                |
| Montant ajusté du rendement du capital <sup>2)</sup> sur une base annuelle                                                                  | 8,4 %                 | 7,7 %                 |
| <b>Secteur Vente au détail</b>                                                                                                              |                       |                       |
| Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail                                          | 9,6 %                 | 2,0 %                 |
| Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail                                             | 10,7 %                | 2,2 %                 |
| Résultat d'exploitation                                                                                                                     | 538 \$                | 401 \$                |
| Montant ajusté de la marge brute <sup>2)</sup>                                                                                              | 3 450                 | 3 097                 |
| Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage <sup>2)</sup>                                                                       | 29,8 %                | 29,6 %                |
| Montant ajusté du BAIIA <sup>2)</sup>                                                                                                       | 1 161 \$              | 985 \$                |
| Montant ajusté de la marge du BAIIA <sup>2)</sup>                                                                                           | 10,0 %                | 9,4 %                 |
| <b>Secteur Services financiers</b>                                                                                                          |                       |                       |
| (Perte) bénéfice avant impôt sur le résultat                                                                                                | (19) \$               | 31 \$                 |
| Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre                                           | 13,9 %                | 13,8 %                |
| Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre                         | 4,0 %                 | 3,3 %                 |

i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société.

### 3. Résultats d'exploitation consolidés

| Pour les périodes closes le 21 mars 2020 et le 23 mars 2019<br>(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | 2020<br>(12 semaines) | 2019<br>(12 semaines) | Variation<br>(en \$) | Variation<br>(en %) |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|----------------------|---------------------|
| <b>Produits</b>                                                                                                              | <b>11 800 \$</b>      | 10 659 \$             | 1 141 \$             | 10,7 %              |
| <b>Résultat d'exploitation</b>                                                                                               | <b>541</b>            | 451                   | 90                   | 20,0 %              |
| Montant ajusté du BAIIA <sup>2)</sup>                                                                                        | <b>1 169</b>          | 1 040                 | 129                  | 12,4 %              |
| Montant ajusté de la marge du BAIIA <sup>2)</sup>                                                                            | <b>9,9 %</b>          | 9,8 %                 |                      |                     |
| <b>Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles</b>                                                       | <b>594 \$</b>         | 580 \$                | 14 \$                | 2,4 %               |
| <b>Charges d'intérêts nettes et autres charges financières</b>                                                               | <b>172</b>            | 173                   | (1)                  | (0,6) %             |
| <b>Impôt sur le résultat</b>                                                                                                 | <b>93</b>             | 72                    | 21                   | 29,2 %              |
| Montant ajusté de l'impôt sur le résultat <sup>2)</sup>                                                                      | <b>134</b>            | 108                   | 26                   | 24,1 %              |
| Montant ajusté du taux d'impôt <sup>2)</sup>                                                                                 | <b>25,7 %</b>         | 26,6 %                |                      |                     |
| <b>Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société</b>                                                 | <b>243 \$</b>         | 201 \$                | 42 \$                | 20,9 %              |
| <b>Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société<sup>1)</sup></b>                    | <b>240</b>            | 198                   | 42                   | 21,2 %              |
| Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société <sup>2)</sup>                      | <b>352</b>            | 290                   | 62                   | 21,4 %              |
| <b>Bénéfice net (perte nette) dilué(e) par action ordinaire (en dollars)</b>                                                 | <b>0,66 \$</b>        | 0,53 \$               | 0,13 \$              | 24,5 %              |
| Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire <sup>2)</sup> (en dollars)                                         | <b>0,97 \$</b>        | 0,78 \$               | 0,19 \$              | 24,4 %              |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation - dilué<br>(en millions)                                            | <b>361,2</b>          | 371,4                 |                      |                     |

i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société.

Vers la fin du trimestre, la société a connu une demande sans précédent de la part des clients qui se constituaient des stocks en réaction à la pandémie de COVID-19, et le chiffre d'affaires a bondi au cours des deux dernières semaines de mars. Cela s'est traduit par une augmentation marquée des produits et du bénéfice, suivie d'un accroissement des dépenses pour protéger les collègues et les clients et assurer leur bien-être.

**Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et bénéfice net dilué par action ordinaire** Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 240 millions de dollars (0,66 \$ par action ordinaire) au premier trimestre de 2020, ce qui représente une augmentation de 42 millions de dollars (0,13 \$ par action ordinaire) comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2019. Cette augmentation du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société comprend l'amélioration de 62 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, contrebalancée en partie par la variation défavorable de 20 millions de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 62 millions de dollars (0,17 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation découle essentiellement de ce qui suit :
  - une amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail (si l'on ne tient pas compte de l'incidence de la consolidation des franchises) attribuable à l'augmentation du montant ajusté de la marge brute<sup>2)</sup>, partiellement contrebalancée par la hausse des frais de vente et charges générales et administratives, et par l'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, partiellement contrebalancée par la diminution de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Services financiers;
 facteur en partie contrebalancé par :
- la variation défavorable de 20 millions de dollars (0,06 \$ par action ordinaire) d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
  - la variation défavorable de 12 millions de dollars (0,03 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;
  - l'incidence défavorable de 7 millions de dollars (0,02 \$ par action ordinaire) d'un profit net sur la vente d'immeubles non exploités;
  - l'incidence défavorable de 5 millions de dollars (0,02 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;
 facteurs en partie contrebalancés par :
  - l'incidence favorable de 7 millions de dollars (0,02 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, des achats de rentes et rachats de régimes de retraite de l'exercice précédent;
- le bénéfice net dilué par action ordinaire reflète également l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires (0,02 \$ par action ordinaire).

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société<sup>2)</sup> pour le premier trimestre de 2020 s'est établi à 352 millions de dollars (0,97 \$ par action ordinaire), ce qui représente une augmentation de 62 millions de dollars, ou 21,4 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2019. Le montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire<sup>2)</sup> s'est établi à 0,97 \$ par action ordinaire, ce qui représente une augmentation de 0,19 \$, ou 24,4 %. Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire<sup>2)</sup> reflète également l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires.

Les résultats du premier trimestre rendent compte d'une hausse estimative de 0,14 \$ du bénéfice net dilué par action ordinaire qui découle de l'augmentation importante de la demande initiale en mars pour des produits alimentaires et pharmaceutiques à la suite du déclenchement de la pandémie de COVID-19 au Canada.

## Produits

| Pour les périodes closes le 21 mars 2020 et le 23 mars 2019<br>(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | 2020<br>(12 semaines) | 2019<br>(12 semaines) | Variation<br>(en \$) | Variation<br>(en %) |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|----------------------|---------------------|
| Vente au détail                                                                                                              | 11 584 \$             | 10 452 \$             | 1 132 \$             | 10,8 %              |
| Services financiers                                                                                                          | 266                   | 266                   | —                    | — %                 |
| Consolidation et éliminations                                                                                                | (50)                  | (59)                  | 9                    | 15,3 %              |
| <b>Produits</b>                                                                                                              | <b>11 800 \$</b>      | <b>10 659 \$</b>      | <b>1 141 \$</b>      | <b>10,7 %</b>       |

Les produits ont augmenté de 1 141 millions de dollars, ou 10,7 %, au premier trimestre de 2020 comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2019 pour s'établir à 11 800 millions de dollars. Cette hausse découle essentiellement d'une augmentation de 1 132 millions de dollars du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail. Exclusion faite de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 946 millions de dollars, ou 9,3 %, en raison de la hausse du chiffre d'affaires des magasins comparables et de l'augmentation nette de la superficie de vente au détail.

Les résultats financiers du premier trimestre rendent compte d'une hausse estimative du chiffre d'affaires d'environ 751 millions de dollars qui découle de l'augmentation importante de la demande initiale en mars pour des produits alimentaires et pharmaceutiques à la suite du déclenchement de la pandémie de COVID-19 au Canada.

**Résultat d'exploitation** Le résultat d'exploitation a augmenté de 90 millions de dollars, ou 20,0 %, au premier trimestre de 2020 comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2019 pour s'établir à 541 millions de dollars. Cette hausse rend compte de l'amélioration de 115 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et de la variation défavorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 25 millions de dollars, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 115 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est essentiellement attribuable à l'amélioration de la performance sous-jacente sur la plan de l'exploitation du secteur Vente au détail, y compris l'apport positif de 28 millions de dollars de la consolidation des franchises, dont la performance a été en partie contrebalancée par la diminution de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Services financiers;

facteur en partie contrebalancé par :

- la variation défavorable de 25 millions de dollars d'éléments d'ajustement, en raison principalement de ce qui suit :
  - l'incidence défavorable de 17 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de la variation de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;
  - l'incidence défavorable de 8 millions de dollars du profit net sur la vente d'immeubles non exploités comptabilisé à l'exercice précédent;
  - l'incidence défavorable de 7 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'incidence favorable de 10 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des achats de rentes et rachats de régimes de retraite de l'exercice précédent.

#### Montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup>

| Pour les périodes closes le 21 mars 2020 et le 23 mars 2019<br>(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | 2020<br>(12 semaines) | 2019<br>(12 semaines) | Variation<br>(en \$) | Variation<br>(en %) |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|----------------------|---------------------|
| Vente au détail                                                                                                              | 1 161 \$              | 985 \$                | 176 \$               | 17,9 %              |
| Services financiers                                                                                                          | 8                     | 55                    | (47)                 | (85,5) %            |
| Montant ajusté du BAIIA <sup>2)</sup>                                                                                        | 1 169 \$              | 1 040 \$              | 129 \$               | 12,4 %              |

Le montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup> a augmenté de 129 millions de dollars au premier trimestre de 2020 comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2019 pour s'établir à 1 169 millions de dollars. L'augmentation du montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup> enregistrée au premier trimestre de 2019 s'explique essentiellement par une hausse de 176 millions de dollars de la performance du secteur Vente au détail, y compris l'incidence favorable de 36 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de la consolidation des franchises, contrebalancée en partie par une diminution de la performance du secteur Services financiers.

**Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles** Au premier trimestre de 2020, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 14 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2019 pour s'établir à 594 millions de dollars, en raison essentiellement de la consolidation des franchises et de l'augmentation des actifs liés aux TI. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte de l'amortissement de 119 millions de dollars (119 millions de dollars en 2019) des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix »).

**Charges d'intérêts nettes et autres charges financières** Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières ont diminué de 1 million de dollars au premier trimestre de 2020 comparativement à celles inscrites au premier trimestre de 2019 pour s'établir à 172 millions de dollars. Cette diminution découle essentiellement d'une baisse des charges d'intérêts au titre des obligations locatives, en partie contrebalancée par la hausse des charges d'intérêts du secteur Services financiers.

**Impôt sur le résultat**

| Pour les périodes closes le 21 mars 2020 et le 23 mars 2019<br>(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | 2020<br>(12 semaines) | 2019<br>(12 semaines) | Variation<br>(en \$) | Variation<br>(en %) |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|----------------------|---------------------|
| Impôt sur le résultat                                                                                                        | 93 \$                 | 72 \$                 | 21 \$                | 29,2 %              |
| Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :                                                                        |                       |                       |                      |                     |
| Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt                                         | 41                    | 36                    | 5                    | 13,9 %              |
| Montant ajusté de l'impôt sur le résultat <sup>(2)</sup>                                                                     | 134 \$                | 108 \$                | 26 \$                | 24,1 %              |
| Taux d'impôt effectif                                                                                                        | 25,2 %                | 25,9 %                |                      |                     |
| Montant ajusté du taux d'impôt effectif <sup>(2)</sup>                                                                       | 25,7 %                | 26,6 %                |                      |                     |

La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée au premier trimestre de 2020 s'est établie à 93 millions de dollars (72 millions de dollars en 2019) et le taux d'impôt effectif, à 25,2 % (25,9 % en 2019). La diminution du taux d'impôt effectif découle essentiellement de la hausse des bénéfices des franchisés, qui ont été imposés au taux d'imposition moins élevé des petites entreprises.

Le montant ajusté de la charge d'impôt<sup>(2)</sup> au premier trimestre de 2020 s'est établi à 134 millions de dollars (108 millions de dollars en 2019) et le montant ajusté du taux d'impôt effectif<sup>(2)</sup>, à 25,7 % (26,6 % en 2019). La diminution du montant ajusté du taux d'impôt effectif<sup>(2)</sup> découle essentiellement de la hausse des bénéfices des franchisés, qui ont été imposés au taux d'imposition moins élevé des petites entreprises.

La société a reçu de l'Agence du revenu du Canada et du ministère des Finances de l'Ontario des avis de nouvelle cotisation qui s'appuient sur l'hypothèse selon laquelle certains revenus touchés par Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron »), filiale établie à la Barbade et entièrement détenue par la société qui a fait l'objet d'une liquidation en 2013, auraient dû être traités comme des revenus canadiens et imposés comme tels au Canada. Les avis de nouvelle cotisation, qui ont été reçus entre 2015 et 2019, portent sur les années d'imposition 2000 à 2013. Le 7 septembre 2018, la Cour de l'impôt du Canada (la « Cour de l'impôt ») a rendu sa décision concernant les années d'imposition 2000 à 2010. La Cour de l'impôt a statué, en se fondant sur une interprétation technique des lois applicables, que certains revenus touchés par Glenhuron devaient être imposés au Canada. Le 4 octobre 2018, la société a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale, et elle a comptabilisé une charge de 367 millions de dollars, dont une tranche de 176 millions de dollars au titre des intérêts et une tranche de 191 millions de dollars, au titre de l'impôt sur le résultat, afin de couvrir le passif qui surviendra ultimement si l'appel ne donne pas les résultats escomptés. Le 15 octobre 2019, la Cour d'appel fédérale a entendu l'appel et la cour a mis le jugement en délibéré jusqu'à une date ultérieure. Le 23 avril 2020, la Cour d'appel fédérale a rendu sa décision et a infirmé la décision de la Cour de l'impôt. L'Agence du revenu du Canada a le droit de demander l'autorisation d'en appeler à la Cour suprême du Canada pendant 60 jours. La société n'a encore annulé aucune partie de la charge précédemment comptabilisée.

**Processus et efficience** Au premier trimestre de 2020, la société a comptabilisé des charges de restructuration et autres charges connexes d'environ 19 millions de dollars, liées essentiellement à des initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficience. Les charges de restructuration tiennent compte d'un montant de 15 millions de dollars lié à la fermeture de deux centres de distribution situés à Laval et à Ottawa qui a été annoncée précédemment au premier trimestre de 2020. La société investit actuellement dans un projet d'agrandissement visant à rendre son centre de distribution de Cornwall plus moderne et plus efficient, afin de desservir ses secteurs de l'alimentation et des pharmacies au détail de l'Ontario et du Québec. Au cours des deux prochaines années, les centres de distribution de Laval et d'Ottawa transféreront leurs volumes à Cornwall. La société s'attend à engager des coûts de restructuration supplémentaires liés à ces fermetures en 2020 et en 2021.

**Mise à jour concernant la COVID-19 et perspectives**

**Questions d'ordre général** La pandémie de COVID-19 continue d'avoir une incidence considérable sur nos collègues, clients, fournisseurs et autres parties prenantes. Bien que la durée et les effets de la pandémie soient encore inconnus, la société a réagi rapidement aux changements de circonstances en augmentant ses investissements dans quatre catégories : l'amélioration du service offert aux clients grâce à l'expansion des capacités de service en ligne et à l'accroissement de l'effectif dans les magasins de la société; le soutien offert à nos collègues des magasins et des centres de distribution qui bénéficient de primes et de mesures de protection salariale temporaires; le maintien des activités opérationnelles grâce au nettoyage plus fréquent des magasins, au renforcement de la sécurité, à la mise en place de nouvelles méthodes de magasinage visant à promouvoir la distanciation sociale et à l'installation d'écrans en plexiglas aux caisses; ainsi qu'un soutien financier aux communautés et aux clients de la société par le biais de dons aux banques alimentaires et aux œuvres de bienfaisance communautaires et d'une offre de solutions personnalisées aux clients détenteurs de la carte Mastercard<sup>MD</sup> Services financiers le Choix du Président éprouvant des difficultés financières.

Les coûts liés à ces investissements ont grimpé graduellement vers la fin du premier trimestre de 2020 et sont maintenus au deuxième trimestre. Compte tenu de la nature sans précédent de la pandémie et de ses répercussions sur le pays, nous nous attendons à ce que le comportement des consommateurs et l'incidence qui en résulte sur le chiffre d'affaires et la composition des produits, ainsi que le coût d'exploitation de l'entreprise, demeurent imprévisibles. Dans les cinq semaines qui ont suivi la fin du premier trimestre, la composition du chiffre d'affaires a continué à évoluer, car les clients ont effectué moins de dépenses discrétionnaires. Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail a augmenté d'environ 10 % et celui du secteur des pharmacies au détail a diminué d'environ 6 %, comparativement, dans chaque cas, aux résultats de la période correspondante de l'exercice précédent. La société estime que les investissements additionnels s'établissent actuellement à environ 90 millions de dollars par période.

Étant donné l'incertitude entourant la durée et la gravité de la pandémie, il n'est pas possible d'estimer de manière fiable l'impact de la COVID-19 sur les résultats financiers et les activités de la société. Comme il a été annoncé le 9 avril 2020, la société a retiré ses perspectives pour 2020 contenues dans son rapport de gestion de l'exercice clos le 28 décembre 2019.

**Liquidités** La situation de trésorerie de la société est soutenue par une solide situation financière et la capacité de générer d'importantes entrées nettes liées à ses activités d'exploitation. À la clôture du premier trimestre de 2020, le solde consolidé de la trésorerie et des placements à court terme de la société s'établissait à 2,2 milliards de dollars. Le total des liquidités disponibles est d'environ 3,9 milliards de dollars incluant les montants non utilisés sur les facilités de crédit engagées. La Banque PC continue de maintenir un niveau de liquidités largement supérieur aux exigences réglementaires minimales. Après la clôture du premier trimestre, la société a réduit les dépenses d'investissement tout en maintenant certains aspects de ses initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficacités.

**Facteur de risque** Pour plus de renseignements sur les risques auxquels la société est exposée en raison de la pandémie de COVID-19, il y a lieu de se reporter à la rubrique 9, « Risques d'entreprise et gestion des risques », du rapport de gestion de la société pour le trimestre clos le 21 mars 2020.

#### 4. Résultats d'exploitation des secteurs d'exploitation à présenter

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada :

- le secteur Vente au détail comprend principalement les magasins d'alimentation au détail détenus par la société et par des franchisés et les pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires. Il comprend également les pharmacies situées en magasin et les produits de soins de santé et de beauté, les vêtements et les autres articles de marchandise générale et il soutient le programme *PC Optimum*. Ce secteur se compose de plusieurs secteurs d'exploitation qui sont regroupés principalement en raison de la nature similaire des produits et services qu'ils offrent dans les activités de vente au détail et à la clientèle;
- le secteur Services financiers offre des services de cartes de crédit, le programme *PC Optimum*, des services de courtage d'assurance et des services de télécommunications.

##### 4.1 Secteur Vente au détail

Sauf indication contraire, l'information financière qui suit reflète l'incidence de la consolidation des franchises et de la COVID-19.

| Pour les périodes closes le 21 mars 2020 et le 23 mars 2019<br>(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | 2020<br>(12 semaines) | 2019<br>(12 semaines) | Variation<br>(en \$) | Variation<br>(en %) |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|----------------------|---------------------|
| Chiffre d'affaires                                                                                                           | 11 584 \$             | 10 452 \$             | 1 132 \$             | 10,8 %              |
| Résultat d'exploitation                                                                                                      | 538                   | 401                   | 137                  | 34,2 %              |
| Montant ajusté de la marge brute <sup>2)</sup>                                                                               | 3 450                 | 3 097                 | 353                  | 11,4 %              |
| Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage <sup>2)</sup>                                                        | 29,8 %                | 29,6 %                |                      |                     |
| Montant ajusté du BAIIA <sup>2)</sup>                                                                                        | 1 161 \$              | 985 \$                | 176 \$               | 17,9 %              |
| Montant ajusté de la marge du BAIIA <sup>2)</sup>                                                                            | 10,0 %                | 9,4 %                 |                      |                     |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles                                                              | 589 \$                | 575 \$                | 14 \$                | 2,4 %               |

Pour les périodes closes le 21 mars 2020 et le 23 mars 2019  
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

|                                     | 2020<br>(12 semaines) |                                             | 2019<br>(12 semaines) |                                             |
|-------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------------|
|                                     | Chiffre d'affaires    | Chiffre d'affaires des magasins comparables | Chiffre d'affaires    | Chiffre d'affaires des magasins comparables |
| Secteur de l'alimentation au détail | 8 332 \$              | 9,6 %                                       | 7 515 \$              | 2,0 %                                       |
| Secteur des pharmacies au détail    | 3 252                 | 10,7 %                                      | 2 937                 | 2,2 %                                       |
| Médicaments sur ordonnance          | 1 563                 | 10,6 %                                      | 1 412                 | 1,2 %                                       |
| Produits de l'avant du magasin      | 1 689                 | 10,7 %                                      | 1 525                 | 3,1 %                                       |

**Chiffre d'affaires** Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 11 584 millions de dollars au premier trimestre de 2020, en hausse de 1 132 millions de dollars, ou 10,8 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2019. Exclusion faite de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 946 millions de dollars, ou 9,3 %, en raison essentiellement des facteurs suivants :

- L'augmentation du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail comprend l'incidence de la COVID-19, estimée à environ 768 millions de dollars, ainsi que l'incidence favorable de la consolidation des franchises de 91 millions de dollars.
- Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 9,6 % au cours du trimestre (2,0 % en 2019). La hausse du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation reflète l'incidence favorable de la COVID-19.
  - la croissance du chiffre d'affaires tiré des produits alimentaires a été solide;
  - la croissance du chiffre d'affaires tiré des médicaments sur ordonnance a été solide;
  - le prix moyen des articles du secteur de l'alimentation au détail de la société a été de 1,5 % (3,8 % en 2019), ce qui reflète l'incidence de l'inflation des prix de la composition particulière des produits vendus dans les magasins de la société au cours du trimestre. L'inflation nationale moyenne trimestrielle du prix des aliments a été de 2,8 % (inflation de 3,3 % en 2019), calculée selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin (l'« IPC »). L'IPC ne traduit pas nécessairement l'incidence de l'inflation sur la composition spécifique de l'offre de produits vendus dans les magasins de la société;
  - la taille du panier d'épicerie s'est accrue et l'achalandage en magasin a augmenté au cours du trimestre.
- Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 10,7 % (2,2 % en 2019). La hausse du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies reflète l'incidence favorable de la COVID-19.
  - le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance a augmenté de 10,6 % (1,2 % en 2019). Le nombre d'ordonnances exécutées a augmenté de 5,5 % (2,8 % en 2019). Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le nombre d'ordonnances exécutées a augmenté de 5,5 % (2,6 % en 2019) et la valeur moyenne des ordonnances a augmenté de 4,8 % (diminué de 2,1 % en 2019);
  - le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin a augmenté de 10,7 % (3,1 % en 2019).

Au cours des 12 derniers mois, 13 magasins du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies ont ouvert leurs portes et 7 les ont fermées, ce qui a donné lieu à une augmentation nette de la superficie du secteur Vente au détail de 0,2 million de pieds carrés, ou 0,3 %.

**Résultat d'exploitation** Le résultat d'exploitation a augmenté de 137 millions de dollars au premier trimestre de 2020 comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2019 pour s'établir à 538 millions de dollars. La hausse du résultat d'exploitation découle de l'amélioration de 162 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, contrebalancée en partie par l'incidence défavorable nette de 25 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 162 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation reflète principalement l'augmentation du montant ajusté de la marge brute<sup>2)</sup>, en partie contrebalancée par l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives et par la hausse des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles. L'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation reflète l'apport positif de 28 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de la consolidation des franchises;

facteur en partie contrebalancé par :

- la variation défavorable de 25 millions de dollars d'éléments d'ajustement, qui s'explique principalement par ce qui suit :
  - l'incidence défavorable de 17 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de la variation de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;

- l'incidence défavorable de 8 millions de dollars d'un profit net sur la vente d'immeubles non exploités comptabilisé à l'exercice précédent;
  - l'incidence défavorable de 7 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;
- facteurs en partie contrebalancés par :
- l'incidence favorable de 10 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des achats de rentes et rachats de régimes de retraite de l'exercice précédent.

**Montant ajusté de la marge brute<sup>2)</sup>** Le montant ajusté de la marge brute<sup>2)</sup> s'est établi à 3 450 millions de dollars au premier trimestre de 2020, en hausse de 353 millions de dollars comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2019. Exclusion faite de la consolidation des franchises, le montant ajusté de la marge brute<sup>2)</sup> a augmenté de 228 millions de dollars. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage<sup>2)</sup> s'est établi à 29,8 %, en hausse de 20 points de base comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2019. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage<sup>2)</sup> s'est établi à 27,3 %, en baisse de 30 points de base comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2019. Les marges du secteur de l'alimentation au détail sont demeurées stables, mais ont subi l'incidence défavorable de la composition des produits, tandis que les marges du secteur des pharmacies au détail ont été touchées négativement, en raison essentiellement de la COVID-19.

**Montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup>** Le montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup> s'est établi à 1 161 millions de dollars au premier trimestre de 2020, en hausse de 176 millions de dollars par rapport à celui inscrit au premier trimestre de 2019. L'augmentation tient compte de l'incidence favorable de 36 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de la consolidation des franchises. Exclusion faite de la consolidation des franchises, la hausse est attribuable à l'augmentation de 228 millions de dollars du montant ajusté de la marge brute<sup>2)</sup>, contrebalancée en partie par une hausse de 88 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires se sont améliorés de 70 points de base comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2019 pour s'établir à 17,5 %. L'amélioration découle essentiellement de l'effet de levier de la COVID-19 sur le chiffre d'affaires.

**Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles** Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 589 millions de dollars au premier trimestre de 2020, en hausse de 14 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2019, en raison essentiellement de la consolidation des franchises et d'une augmentation des actifs liés aux TI. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte de l'amortissement de 119 millions de dollars (119 millions de dollars en 2019) des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

#### Autres questions liées au secteur Vente au détail

**Consolidation des franchises** La société détient plus de 500 magasins franchisés d'alimentation au détail. À la clôture du premier trimestre de 2020, la société a consolidé tous ses franchisés restants à des fins comptables aux termes d'un contrat de franchise simplifié qui est entré en vigueur en 2015.

Le tableau qui suit présente l'incidence totale de la consolidation des franchises dont rendent compte les résultats consolidés de la société :

| Pour les périodes closes le 21 mars 2020 et le 23 mars 2019<br>(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | 2020<br>(12 semaines) | 2019 <sup>(4)</sup><br>(12 semaines) |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|--------------------------------------|
| Nombre de magasins franchisés consolidés à l'ouverture de la période                                                         | 470                   | 400                                  |
| Ajouter : nombre net de magasins franchisés consolidés pendant la période                                                    | 56                    | 14                                   |
| Nombre de magasins franchisés consolidés à la clôture de la période <sup>i)</sup>                                            | 526                   | 414                                  |
| Chiffre d'affaires                                                                                                           | 489 \$                | 303 \$                               |
| Montant ajusté de la marge brute <sup>2)</sup>                                                                               | 416                   | 291                                  |
| Montant ajusté du BAIIA <sup>2)</sup>                                                                                        | 67                    | 31                                   |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles                                                              | 25                    | 17                                   |
| Résultat d'exploitation                                                                                                      | 42                    | 14                                   |
| Bénéfice net                                                                                                                 | 33                    | 8                                    |
| Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle                                                       | 33                    | 5                                    |

i) Le nombre de magasins franchisés présenté ailleurs inclut certains magasins qui en vertu d'accords d'achats ne seront pas assujettis au contrat de franchise simplifié.

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société n'est pas touché de manière importante par le résultat d'exploitation présenté dans le tableau ci-dessus, puisque le bénéfice inscrit à cet effet est surtout attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

Étant donné l'incertitude entourant la durée et la gravité de la pandémie, il n'est pas possible d'estimer de manière fiable l'impact de la COVID-19 sur les résultats financiers et les activités des franchises.

#### 4.2 Secteur Services financiers

| Pour les périodes closes le 21 mars 2020 et le 23 mars 2019<br>(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | 2020<br>(12 semaines) | 2019<br>(12 semaines)            | Variation<br>(en \$) | Variation<br>(en %) |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|----------------------------------|----------------------|---------------------|
| Produits                                                                                                                     | 266 \$                | 266 \$                           | — \$                 | — %                 |
| (Perte) bénéfice avant impôt sur le résultat                                                                                 | (19)                  | 31                               | (50)                 | (161,3) %           |
|                                                                                                                              |                       |                                  |                      |                     |
| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)                                                                | Au<br>21 mars 2020    | Au<br>23 mars 2019 <sup>4)</sup> | Variation<br>(en \$) | Variation<br>(en %) |
| Montant net moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre                                                        | 3 436 \$              | 3 180 \$                         | 256 \$               | 8,1 %               |
| Créances sur cartes de crédit                                                                                                | 3 248                 | 3 051                            | 197                  | 6,5 %               |
| Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit                                                             | 246                   | 175                              | 71                   | 40,6 %              |
| Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre                            | 13,9 %                | 13,8 %                           |                      |                     |
| Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre          | 4,0 %                 | 3,3 %                            |                      |                     |
|                                                                                                                              |                       |                                  |                      |                     |

**Produits** Les produits se sont établis à 266 millions de dollars au premier trimestre de 2020, inchangés comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2019. Les produits découlent de ce qui suit :

- l'augmentation des produits d'intérêts et des commissions d'interchange attribuable à la croissance du portefeuille de cartes de crédit;
- l'augmentation du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques *La Boutique Mobile*;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'incidence défavorable de la COVID-19 découlant d'une diminution des commissions d'interchange et de la baisse du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques *La Boutique Mobile*.

**Perte avant impôt sur le résultat** La perte avant impôt sur le résultat s'est établie à 19 millions de dollars au premier trimestre de 2020, ce qui représente une diminution du bénéfice de 50 millions de dollars comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2019, en raison essentiellement de ce qui suit :

- l'augmentation des pertes de crédit attendues attribuable à la hausse immédiate des prévisions à l'égard des taux de chômage et au contexte de récession.

**Créances sur cartes de crédit** Au 21 mars 2020, les créances sur cartes de crédit s'établissaient à 3 248 millions de dollars, en hausse de 197 millions de dollars comparativement à celles inscrites au 23 mars 2019. Cette hausse découle essentiellement de la croissance du solde moyen des clients et de la clientèle active par suite des investissements soutenus au chapitre de l'acquisition de clients et des initiatives en matière de commercialisation et de produits. Le compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit a augmenté pour s'établir à 246 millions de dollars, en hausse de 71 millions de dollars comparativement au 23 mars 2019.

## 5. Situation de trésorerie et sources de financement

### 5.1 Flux de trésorerie

#### Principales composantes des flux de trésorerie

| Pour les périodes closes le 21 mars 2020 et le 23 mars 2019<br>(en millions de dollars canadiens) (non audité) | 2020<br>(12 semaines) | 2019<br>(12 semaines) | Variation<br>(en \$) | Variation<br>(en %) |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|----------------------|---------------------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période                                            | 1 133 \$              | 1 065 \$              | 68 \$                | 6,4 %               |
| Entrées (sorties) nettes liées aux :                                                                           |                       |                       |                      |                     |
| Activités d'exploitation                                                                                       | 1 813 \$              | 960 \$                | 853 \$               | 88,9 %              |
| Activités d'investissement                                                                                     | (213)                 | 678                   | (891)                | (131,4) %           |
| Activités de financement                                                                                       | (542)                 | (1 775)               | 1 233                | 69,5 %              |
| Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie               | (7)                   | 1                     | (8)                  | (800,0) %           |
| Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie                                                    | 1 051 \$              | (136) \$              | 1 187 \$             | 872,8 %             |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période                                             | 2 184 \$              | 929 \$                | 1 255 \$             | 135,1 %             |

**Entrées nettes liées aux activités d'exploitation** Les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 1 813 millions de dollars au premier trimestre de 2020, en hausse de 853 millions de dollars comparativement à celles inscrites au premier trimestre de 2019. L'augmentation des entrées nettes liées aux activités d'exploitation est essentiellement attribuable à la quantité importante de stocks vendus en raison de la COVID-19 entraînant une augmentation du bénéfice en trésorerie et une baisse temporaire des soldes des stocks, à une variation favorable des créances sur cartes de crédit et à une diminution de l'impôt sur le résultat payé.

**Sorties nettes liées aux activités d'investissement** Les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 213 millions de dollars au premier trimestre de 2020, en hausse de 891 millions de dollars comparativement à celles inscrites au premier trimestre de 2019. L'augmentation des sorties nettes liées aux activités d'investissement est principalement attribuable à la libération de dépôts de garantie de 800 millions de dollars au cours de l'exercice précédent aux fins du remboursement des déventures de 800 millions de dollars de la société et à la baisse du produit tiré de la cession d'actifs au cours de l'exercice considéré.

#### Dépenses d'investissement et activités relatives aux magasins

| Au 21 mars 2020 et au 23 mars 2019 et pour les périodes closes à ces dates                         | 2020<br>(12 semaines) | 2019<br>(12 semaines) | Variation<br>(en %) |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|---------------------|
| Dépenses d'investissement (en millions de dollars canadiens)                                       | 211 \$                | 174 \$                | 21,3 %              |
| Superficie des magasins détenus par la société (en millions de pieds carrés)                       | 35,5                  | 35,6                  | (0,3) %             |
| Superficie des magasins franchisés (en millions de pieds carrés)                                   | 16,4                  | 16,3                  | 0,6 %               |
| Superficie des pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires (en millions de pieds carrés) | 18,7                  | 18,5                  | 1,1 %               |
| Superficie totale de vente au détail (en millions de pieds carrés)                                 | 70,6                  | 70,4                  | 0,3 %               |
| Nombre de magasins détenus par la société                                                          | 547                   | 550                   | (0,5) %             |
| Nombre de magasins franchisés                                                                      | 539                   | 535                   | 0,7 %               |
| Nombre de pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires                                    | 1 344                 | 1 339                 | 0,4 %               |
| Nombre total de magasins                                                                           | 2 430                 | 2 424                 | 0,2 %               |
| Biens immobiliers détenus par la société (en pourcentage)                                          | 7 %                   | 8 %                   |                     |
| Biens immobiliers détenus par des franchisés (en pourcentage)                                      | 4 %                   | 5 %                   |                     |
| Biens immobiliers détenus par les pharmaciens propriétaires (en pourcentage)                       | 1 %                   | 1 %                   |                     |
| Superficie moyenne (en pieds carrés)                                                               |                       |                       |                     |
| Magasins détenus par la société                                                                    | 64 900                | 64 700                | 0,3 %               |
| Magasins franchisés                                                                                | 30 400                | 30 500                | (0,3) %             |
| Pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires                                              | 13 900                | 13 800                | 0,7 %               |

**Sorties nettes liées aux activités de financement** Les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 542 millions de dollars au premier trimestre de 2020, en baisse de 1 233 millions de dollars comparativement au montant inscrit au premier trimestre de 2019. La baisse des sorties nettes liées aux activités de financement s'explique principalement par une émission nette de 369 millions de dollars de titres de créance à long terme au cours de l'exercice considéré, comparativement à un remboursement net de 826 millions de dollars sur la dette à long terme au cours de l'exercice précédent. L'émission nette de titres de créance à long terme au premier trimestre de 2020 tient compte d'un prélèvement de 350 millions de dollars sur la facilité de crédit engagée de la société. Le remboursement net sur la dette à long terme au cours de l'exercice précédent tient compte d'un remboursement de 800 millions de dollars de débentures libérées au titre d'un dépôt de garantie.

Les opérations importantes touchant la dette à long terme de la société sont décrites à la rubrique 5.3, « Composantes de la dette totale ».

#### Flux de trésorerie disponibles<sup>2)</sup>

Pour les périodes closes le 21 mars 2020 et le 23 mars 2019

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

|                                                   | 2020<br>(12 semaines) | 2019<br>(12 semaines) | Variation<br>(en \$) | Variation<br>(en %) |
|---------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|----------------------|---------------------|
| Entrées nettes liées aux activités d'exploitation | 1 813 \$              | 960 \$                | 853 \$               | 88,9 %              |
| Moins :                                           |                       |                       |                      |                     |
| Dépenses d'investissement                         | 211                   | 174                   | 37                   | 21,3 %              |
| Intérêts payés                                    | 88                    | 98                    | (10)                 | (10,2) %            |
| Paiements au titre de la location, montant net    | 328                   | 269                   | 59                   | 21,9 %              |
| Flux de trésorerie disponibles <sup>2)</sup>      | 1 186 \$              | 419 \$                | 767 \$               | 183,1 %             |

Les flux de trésorerie disponibles<sup>2)</sup> se sont établis à 1 186 millions de dollars au premier trimestre de 2020, en hausse de 767 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2019. La hausse des flux de trésorerie disponibles<sup>2)</sup> est essentiellement attribuable à la quantité importante de stocks vendus en raison de la COVID-19 entraînant une augmentation du bénéfice en trésorerie et une baisse temporaire des soldes des stocks, à une variation favorable des créances sur cartes de crédit et à une diminution de l'impôt sur le résultat payé.

## 5.2 Situation de trésorerie et structure du capital

La société s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur des facilités de crédit engagées lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières.

La Banque le Choix du Président (la « Banque PC ») prévoit obtenir du financement à long terme pour son portefeuille de cartes de crédit au moyen de l'émission de billets de *Fiducie cartes de crédit Eagle<sup>MD</sup>* (« Eagle ») et de certificats de placement garanti.

La société gère la structure de son capital en fonction de chacun de ses secteurs d'exploitation à présenter de manière à s'assurer que cette structure convienne au domaine dans lequel chaque secteur exerce ses activités. Le tableau qui suit présente le total de la dette sur laquelle la direction exerce un suivi, par secteur d'exploitation à présenter :

|                                                                   | Au<br>21 mars 2020 |                     |           | Au<br>23 mars 2019 |                     |           | Au<br>28 décembre 2019 |                     |           |
|-------------------------------------------------------------------|--------------------|---------------------|-----------|--------------------|---------------------|-----------|------------------------|---------------------|-----------|
| (en millions de dollars canadiens)                                | Vente au détail    | Services financiers | Total     | Vente au détail    | Services financiers | Total     | Vente au détail        | Services financiers | Total     |
| Dette bancaire                                                    | 83 \$              | — \$                | 83 \$     | 130 \$             | — \$                | 130 \$    | 18 \$                  | — \$                | 18 \$     |
| Dette à court terme                                               | —                  | 500                 | 500       | —                  | 615                 | 615       | —                      | 725                 | 725       |
| Tranche à moins d'un an de la dette à long terme                  | 350                | 778                 | 1 128     | 530                | 257                 | 787       | 350                    | 777                 | 1 127     |
| Dette à long terme                                                | 4 792              | 1 546               | 6 338     | 4 262              | 1 614               | 5 876     | 4 437                  | 1 534               | 5 971     |
| Certains autres passifs                                           | 62                 | —                   | 62        | 49                 | —                   | 49        | 65                     | —                   | 65        |
| Total de la dette, compte non tenu des obligations locatives      | 5 287 \$           | 2 824 \$            | 8 111 \$  | 4 971 \$           | 2 486 \$            | 7 457 \$  | 4 870 \$               | 3 036 \$            | 7 906 \$  |
| Tranche à moins d'un an des obligations locatives                 | 1 317              | —                   | 1 317     | 1 259              | —                   | 1 259     | 1 419                  | —                   | 1 419     |
| Obligations locatives                                             | 7 738              | —                   | 7 738     | 7 825              | —                   | 7 825     | 7 691                  | —                   | 7 691     |
| Total de la dette, compte tenu du total des obligations locatives | 14 342 \$          | 2 824 \$            | 17 166 \$ | 14 055 \$          | 2 486 \$            | 16 541 \$ | 13 980 \$              | 3 036 \$            | 17 016 \$ |

**Secteur Vente au détail** La société gère la structure de son capital de manière à ce que le secteur Vente au détail affiche des paramètres de crédit cadrant avec ceux de détaillants dont les notations sont élevées. La société suit de près le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup> du secteur Vente au détail, mesure qui lui permet d'évaluer le niveau d'endettement.

|                                                                                                                                            | Au<br>21 mars 2020 | Au<br>23 mars 2019 | Au<br>28 décembre 2019 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|------------------------|
| Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA <sup>2)</sup> du secteur Vente au détail sur une base annuelle | 2,9x               | 3,1x               | 3,0x                   |

Le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup> du secteur Vente au détail sur une base annuelle au 21 mars 2020 a diminué comparativement à celui inscrit au 23 mars 2019 et au 28 décembre 2019, en raison essentiellement de l'amélioration du montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup>, contrebalancée en partie par une hausse de la dette du secteur Vente au détail.

**Banque le Choix du Président** Les objectifs de gestion du capital de la Banque PC consistent à systématiquement maintenir une assise financière solide tout en tenant compte des risques économiques auxquels l'expose son portefeuille de créances sur cartes de crédit et à satisfaire à toutes les exigences réglementaires qui sont définies par le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »).

**Clauses restrictives et exigences réglementaires** La société est tenue de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société respectait ces clauses restrictives au 21 mars 2020 et les a respectées tout au long du premier trimestre. La Banque PC respectait toutes les exigences réglementaires applicables au 21 mars 2020 et les a respectées tout au long du premier trimestre.

### 5.3 Composantes de la dette totale

**Déventures** Aucune déventure n'a été émise ou remboursée au premier trimestre de 2020.

Au premier trimestre de 2019, la société a remboursé, le 31 décembre 2018, à sa valeur nominale, la déventure de 800 millions de dollars dont l'échéance initiale était le 12 mars 2019. La société a comptabilisé, dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières, une charge de 3 millions de dollars liée à une pénalité pour remboursement anticipé. Cette déventure portait intérêt à 3,75 %.

**Facilité de crédit engagée** La société a une facilité de crédit engagée de 1,0 milliard de dollars venant à échéance le 10 juin 2021. Cette facilité de crédit engagée comporte certaines clauses restrictives de nature financière. Au 21 mars 2020, un montant de 350 millions de dollars avait été prélevé sur cette facilité (aucun montant n'avait été prélevé au 23 mars 2019 et au 28 décembre 2019).

**Fiducies de titrisation indépendantes** La société, par l'intermédiaire de la Banque PC, participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille sa participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Eagle* et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Le tableau qui suit présente un résumé des montants titrisés auprès de fiducies de titrisation indépendantes :

| (en millions de dollars canadiens)                                               | Au<br>21 mars 2020 | Au<br>23 mars 2019 | Au<br>28 décembre 2019 |
|----------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|------------------------|
| Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes :             |                    |                    |                        |
| Créances titrisées auprès de <i>Fiducie cartes de crédit Eagle</i> <sup>MD</sup> | 1 000 \$           | 750 \$             | 1 000 \$               |
| Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes         | 500                | 615                | 725                    |
| Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes     | 1 500 \$           | 1 365 \$           | 1 725 \$               |

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours. Elle se conformait à cette exigence au 21 mars 2020 et s'y est conformée tout au long du trimestre.

**Fiducies de financement indépendantes** Au 21 mars 2020, les fiducies de financement indépendantes avaient prélevé 511 millions de dollars (530 millions de dollars au 23 mars 2019 et 505 millions de dollars au 28 décembre 2019) sur la facilité de crédit engagée renouvelable qui constitue la source de financement des fiducies de financement indépendantes. La société accorde un rehaussement de crédit sous forme de lettre de garantie en faveur des fiducies de financement indépendantes. Au 21 mars 2020, la société avait accordé un rehaussement de crédit de 64 millions de dollars (64 millions de dollars au 23 mars 2019 et au 28 décembre 2019) en faveur des fiducies de financement indépendantes correspondant à au moins 10 % (au moins 10 % en 2019) du principal des prêts en cours.

### 5.4 Situation financière

**Montant ajusté du rendement des capitaux propres<sup>2)</sup> sur une base annuelle et montant ajusté du rendement du capital<sup>2)</sup> sur une base annuelle**

|                                                                                      | Au<br>21 mars 2020 | Au<br>23 mars 2019 | Au<br>28 décembre 2019 |
|--------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|------------------------|
| Montant ajusté du rendement des capitaux propres <sup>2)</sup> sur une base annuelle | 14,3 %             | 13,5 %             | 13,7 %                 |
| Montant ajusté du rendement du capital <sup>2)</sup> sur une base annuelle           | 8,4 %              | 7,7 %              | 7,8 %                  |

Le montant ajusté du rendement des capitaux propres<sup>2)</sup> sur une base annuelle au 21 mars 2020 a augmenté comparativement au montant inscrit au 23 mars 2019 et au 28 décembre 2019, en raison essentiellement de l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et des rachats d'actions ordinaires.

Le montant ajusté du rendement du capital<sup>2)</sup> sur une base annuelle au 21 mars 2020 a augmenté comparativement au montant inscrit au 23 mars 2019 et au 28 décembre 2019, en raison essentiellement de l'amélioration du montant ajusté du résultat d'exploitation après impôt<sup>2)</sup> et de l'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

## 5.5 Notation

Le tableau qui suit présente les notations actuelles de la société :

| Notation (normes canadiennes)                  | Dominion Bond Rating Service |          | Standard & Poor's |             |
|------------------------------------------------|------------------------------|----------|-------------------|-------------|
|                                                | Notation                     | Tendance | Notation          | Perspective |
| Notation de l'émetteur                         | BBB                          | Positive | BBB               | Stable      |
| Billets à moyen terme                          | BBB                          | Positive | BBB               | s. o.       |
| Autres billets et débetures                    | BBB                          | Positive | BBB               | s. o.       |
| Actions privilégiées de deuxième rang, série B | Pfd-3                        | Positive | P-3 (élevé)       | s. o.       |

## 5.6 Capital social

**Actions ordinaires (nombre illimité autorisé)** Les actions ordinaires émises sont entièrement libérées et n'ont aucune valeur nominale. Le tableau qui suit présente l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation au cours des périodes indiquées :

|                                                                                                      | 21 mars 2020<br>(12 semaines) |                          | 23 mars 2019<br>(12 semaines) |                          |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|--------------------------|-------------------------------|--------------------------|
|                                                                                                      | Nombre d'actions ordinaires   | Capital social ordinaire | Nombre d'actions ordinaires   | Capital social ordinaire |
| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)                                        |                               |                          |                               |                          |
| Émises et en circulation à l'ouverture de la période                                                 | 360 064 475                   | 7 065 \$                 | 371 790 967                   | 7 177 \$                 |
| Émises en vue du règlement d'options sur actions                                                     | 419 296                       | 24                       | 696 831                       | 33                       |
| Rachetées et annulées                                                                                | (2 757 577)                   | (54)                     | (3 395 757)                   | (7)                      |
| Émises et en circulation à la clôture de la période                                                  | 357 726 194                   | 7 035 \$                 | 369 092 041                   | 7 203 \$                 |
| Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période                                              | (1 113 302)                   | (21) \$                  | (734 727)                     | (15) \$                  |
| Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR                                                  | (145 000)                     | (3)                      | (300 000)                     | (5)                      |
| Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR                                                         | 384 298                       | 7                        | 458 139                       | 9                        |
| Actions détenues en fiducie à la clôture de la période                                               | (874 004)                     | (17) \$                  | (576 588)                     | (11) \$                  |
| Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période | 356 852 190                   | 7 018 \$                 | 368 515 453                   | 7 192 \$                 |
| Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie                 | 358 569 036                   |                          | 369 026 714                   |                          |

Le tableau qui suit résume les dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes indiquées :

|                                                    | 21 mars 2020 <sup>i)</sup><br>(12 semaines) | 23 mars 2019<br>(12 semaines) |
|----------------------------------------------------|---------------------------------------------|-------------------------------|
| <b>Dividendes déclarés par action (en dollars)</b> |                                             |                               |
| Actions ordinaires                                 | 0,315 \$                                    | 0,295 \$                      |
| Actions privilégiées de deuxième rang, série B     | 0,33125 \$                                  | 0,33125 \$                    |

- i) Les dividendes de 0,315 \$ par action ordinaire déclarés pour le premier trimestre de 2020 étaient à payer le 1<sup>er</sup> avril 2020. Les dividendes de 0,33125 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série B, déclarés pour le premier trimestre de 2020 étaient à payer le 31 mars 2020.

| (en millions de dollars canadiens)             | 21 mars 2020<br>(12 semaines) | 23 mars 2019<br>(12 semaines) |
|------------------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| <b>Dividendes déclarés</b>                     |                               |                               |
| Actions ordinaires                             | 116 \$                        | 110 \$                        |
| Actions privilégiées de deuxième rang, série B | 3                             | 3                             |
| Total des dividendes déclarés                  | 119 \$                        | 113 \$                        |

Après la clôture du premier trimestre de 2020, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,3125 \$ par action ordinaire, à payer le 1<sup>er</sup> juillet 2020 aux actionnaires inscrits le 15 juin 2020, et un dividende trimestriel sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de 0,33125 \$ par action, à payer le 30 juin 2020 aux actionnaires inscrits le 15 juin 2020.

**Offre publique de rachat dans le cours normal des activités** Le tableau qui suit présente les activités de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités au cours des périodes indiquées :

| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)                                                                                         | 21 mars 2020<br>(12 semaines) | 23 mars 2019<br>(12 semaines) |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (nombre d'actions)  | 2 757 577                     | 3 395 757                     |
| Contrepartie en trésorerie payée <sup>i)</sup>                                                                                                        | 188 \$                        | 215 \$                        |
| Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués                                                                                      | 134                           | 23                            |
| Diminution du capital social ordinaire                                                                                                                | 54                            | 7                             |
| Actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et détenues en fiducie (nombre d'actions) | 145 000                       | 300 000                       |
| Contrepartie en trésorerie payée                                                                                                                      | 10 \$                         | 20 \$                         |
| Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués                                                                                      | 7                             | 15                            |
| Diminution du capital social ordinaire                                                                                                                | 3                             | 5                             |

- i) Au premier trimestre de 2019, la contrepartie en trésorerie payée comprenait un montant de 185 millions de dollars payé pour des actions ordinaires relativement au régime d'achat d'actions automatique, qui est décrit plus bas.

Au premier trimestre de 2020, la Bourse de Toronto (la « TSX ») a approuvé une modification à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre publique de rachat ») de la société. Cette modification permettait à la société de racheter ses actions ordinaires de George Weston Limitée (« Weston ») dans le cadre de son offre publique de rachat, conformément à un régime de cession de titres automatique convenu entre le courtier de la société, la société et Weston, afin que Weston conserve sa quote-part dans la société. Au premier trimestre de 2020, 2 757 577 actions ordinaires ont été rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat aux fins d'annulation, pour une contrepartie en trésorerie totale de 188 millions de dollars, y compris une tranche de 1 355 077 actions ordinaires auprès de Weston, pour une contrepartie en trésorerie totale de 92 millions de dollars.

Au cours du premier trimestre de 2019, la société a mené à terme un régime d'achat d'actions automatique (« RAAA »), lequel avait été mis sur pied au quatrième trimestre de 2018 afin de faciliter le rachat des actions ordinaires de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Conformément au RAAA, le courtier de la société a acheté 2 927 733 actions ordinaires en contrepartie d'environ 185 millions de dollars.

Après la clôture du premier trimestre de 2020, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la TSX ou par l'intermédiaire de systèmes de négociation parallèles, d'au plus 17 888 888 de ses actions ordinaires, soit environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation. Conformément aux règlements de la TSX, la société peut racheter ses actions ordinaires à l'occasion à un prix égal à leur cours alors en vigueur. Au 21 mars 2020, la société avait racheté 13 720 045 actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités précédente.

## 5.7 Arrangements hors bilan

La société a recours à des arrangements hors bilan, notamment des lettres de crédit, des garanties et des garanties sous forme de trésorerie, dans le cadre de certaines obligations.

**Lettres de crédit** Des lettres de garantie et des lettres de crédit documentaires sont utilisées relativement à certaines obligations liées essentiellement à des opérations immobilières, aux programmes d'avantages sociaux, aux bons de commande et à d'autres garanties de bonne exécution, à la titrisation des créances sur cartes de crédit de la Banque PC et au financement par des tiers offert aux franchisés de la société. Au premier trimestre de 2020, le passif brut éventuel lié aux lettres de crédit a diminué de 28 millions de dollars pour s'établir à environ 482 millions de dollars au 21 mars 2020 (498 millions de dollars au 23 mars 2019 et 510 millions de dollars au 28 décembre 2019).

Voir la rubrique 7.7, « Arrangements hors bilan », du Rapport annuel 2019 de la société pour une analyse des principaux arrangements hors bilan de la société.

## 6. Instruments financiers dérivés

La société a recours à des instruments dérivés pour atténuer certains des risques financiers auxquels elle est exposée. La société a recours à des contrats à terme sur obligations et à des swaps de taux d'intérêt pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des taux d'intérêt sur les émissions futures de titres de créance.

La société a conclu un nouveau contrat à terme sur obligations au cours du trimestre afin de couvrir le risque de taux d'intérêt dans la courbe appropriée de rendement de titres du gouvernement du Canada correspondants à la durée de la future débenture prévue. La société a évalué que cette couverture était efficace à la fin du trimestre et les fluctuations relatives au contrat à terme sur obligations ont été prises en compte dans les autres éléments du résultat global.

La société a également recours à des contrats à terme normalisés, à des contrats d'options et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes. Pour plus de précisions sur l'incidence qu'ont eue ces instruments au cours du premier trimestre de 2020, voir la rubrique 10, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du présent rapport de gestion.

## 7. Résultats par trimestre

En raison d'une pratique comptable courante dans le secteur de la vente au détail, la société suit un cycle de présentation de 52 semaines, qui passe périodiquement à un exercice de 53 semaines. Les exercices 2019 et 2018 comptaient 52 semaines. Le cycle de 52 semaines est divisé en quatre trimestres de 12 semaines chacun, sauf pour le troisième trimestre, qui compte 16 semaines. Lorsqu'un exercice compte 53 semaines, comme l'exercice 2020, le quatrième trimestre comporte 13 semaines.

**Sommaire des résultats trimestriels consolidés** Le tableau qui suit présente un résumé des principales informations financières consolidées tirées des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour chacun des huit derniers trimestres :

|                                                                                                               | Premier trimestre     |                       | Quatrième trimestre   |                       | Troisième trimestre   |                       | Deuxième trimestre    |                       |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)                                                 | 2020<br>(12 semaines) | 2019<br>(12 semaines) | 2019<br>(12 semaines) | 2018<br>(12 semaines) | 2019<br>(16 semaines) | 2018<br>(16 semaines) | 2019<br>(12 semaines) | 2018<br>(12 semaines) |
| <b>Produits</b>                                                                                               | <b>11 800 \$</b>      | <b>10 659 \$</b>      | 11 590 \$             | 11 218 \$             | 14 655 \$             | 14 319 \$             | 11 133 \$             | 10 821 \$             |
| <b>Montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup></b>                                                                   | <b>1 169</b>          | <b>1 040</b>          | 1 205                 | 895                   | 1 492                 | 1 060                 | 1 175                 | 840                   |
| <b>Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société</b>                  | <b>240</b>            | <b>198</b>            | 254                   | 221                   | 331                   | 106                   | 286                   | 50                    |
| Activités poursuivies                                                                                         | 240                   | 198                   | 254                   | 228                   | 331                   | (26)                  | 286                   | 293                   |
| Activités abandonnées                                                                                         | —                     | —                     | —                     | (7)                   | —                     | 132                   | —                     | (243)                 |
| <b>Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société<sup>2)</sup></b> | <b>352 \$</b>         | <b>290 \$</b>         | 395 \$                | 402 \$                | 458 \$                | 562 \$                | 373 \$                | 421 \$                |
| Activités poursuivies                                                                                         | 352                   | 290                   | 395                   | 388                   | 458                   | 466                   | 373                   | 373                   |
| Activités abandonnées                                                                                         | —                     | —                     | —                     | 14                    | —                     | 96                    | —                     | 48                    |
| <b>Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire :</b>                                                      |                       |                       |                       |                       |                       |                       |                       |                       |
| <b>De base (en dollars)</b>                                                                                   | <b>0,67 \$</b>        | <b>0,54 \$</b>        | 0,70 \$               | 0,59 \$               | 0,91 \$               | 0,28 \$               | 0,78 \$               | 0,13 \$               |
| Activités poursuivies                                                                                         | 0,67 \$               | 0,54 \$               | 0,70 \$               | 0,61 \$               | 0,91 \$               | (0,07) \$             | 0,78 \$               | 0,77 \$               |
| Activités abandonnées                                                                                         | — \$                  | — \$                  | — \$                  | (0,02) \$             | — \$                  | 0,35 \$               | — \$                  | (0,64) \$             |
| <b>Dilué (en dollars)</b>                                                                                     | <b>0,66 \$</b>        | <b>0,53 \$</b>        | 0,70 \$               | 0,59 \$               | 0,90 \$               | 0,28 \$               | 0,77 \$               | 0,13 \$               |
| Activités poursuivies                                                                                         | 0,66 \$               | 0,53 \$               | 0,70 \$               | 0,61 \$               | 0,90 \$               | (0,07) \$             | 0,77 \$               | 0,77 \$               |
| Activités abandonnées                                                                                         | — \$                  | — \$                  | — \$                  | (0,02) \$             | — \$                  | 0,35 \$               | — \$                  | (0,64) \$             |
| <b>Montant ajusté dilué du bénéfice net par action ordinaire<sup>2)</sup> (en dollars)</b>                    | <b>0,97 \$</b>        | <b>0,78 \$</b>        | 1,09 \$               | 1,07 \$               | 1,25 \$               | 1,49 \$               | 1,01 \$               | 1,11 \$               |
| Activités poursuivies                                                                                         | 0,97 \$               | 0,78 \$               | 1,09 \$               | 1,03 \$               | 1,25 \$               | 1,24 \$               | 1,01 \$               | 0,98 \$               |
| Activités abandonnées                                                                                         | — \$                  | — \$                  | — \$                  | 0,04 \$               | — \$                  | 0,25 \$               | — \$                  | 0,13 \$               |
| <b>Inflation nationale moyenne du prix des aliments (évaluée par l'IPC)</b>                                   | <b>2,8 %</b>          | <b>3,3 %</b>          | 3,7 %                 | 1,7 %                 | 4,1 %                 | 0,3 %                 | 3,6 %                 | 0,1 %                 |
| <b>Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail</b>     | <b>9,6 %</b>          | <b>2,0 %</b>          | 1,9 %                 | 0,8 %                 | 0,1 %                 | 0,9 %                 | 0,6 %                 | 0,8 %                 |
| <b>Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail</b>        | <b>10,7 %</b>         | <b>2,2 %</b>          | 3,9 %                 | 1,9 %                 | 4,1 %                 | 2,5 %                 | 4,0 %                 | 1,7 %                 |

**Produits** Les produits des huit derniers trimestres ont été touchés par divers facteurs, dont les suivants :

- l'incidence liée à la pandémie de COVID-19;
- l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre. Les produits sont plus élevés au premier trimestre de 2020 par rapport au trimestre correspondant de 2019 en raison de la COVID-19;
- le calendrier des jours fériés;
- l'incidence de la conjoncture macroéconomique sur les prix dans les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail;
- la consolidation des franchises;
- les variations de la superficie nette de vente au détail. Au cours des huit derniers trimestres, la superficie nette de vente au détail a augmenté de 0,4 million de pieds carrés pour atteindre 70,6 millions de pieds carrés.

**Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et bénéfice net dilué par action ordinaire** Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire des huit derniers trimestres ont été touchés par les éléments suivants :

- l'incidence liée à la pandémie de COVID-19;
- l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre. Le bénéfice net est plus élevé au premier trimestre de 2020 par rapport au trimestre correspondant de 2019 en raison de la COVID-19;
- le calendrier des jours fériés;
- les synergies nettes liées aux acquisitions;
- l'incidence du plan de fermeture de magasins de la société;
- les améliorations de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de la société;
- l'incidence d'éléments d'ajustement dont il est question à la rubrique 10, « Mesures financières non conformes aux PCGR », notamment :
  - la charge liée à Glenhuron Bank Limited;
  - le programme de carte Loblaw;
  - les charges de restructuration et autres charges connexes;
  - la réduction progressive des activités de services bancaires aux particuliers des *Services financiers le Choix du Président*;
  - les pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises;
  - le profit et la perte sur la vente d'immeubles non exploités;
  - certains éléments liés à des périodes précédentes.

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société n'est pas touché de manière importante par la consolidation des franchises, puisque le résultat connexe inscrit à cet effet est surtout attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

## **8. Contrôle interne à l'égard de l'information financière**

Il incombe à la direction d'élaborer et de maintenir un système de contrôles et de procédures de communication de l'information de façon à fournir l'assurance raisonnable que toute information importante concernant la société et ses filiales est réunie et communiquée en temps opportun à la haute direction pour qu'elle soit en mesure de prendre des décisions éclairées à l'égard de ses communications publiques.

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés à des fins externes conformément aux IFRS.

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôle, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. De plus, la direction doit faire appel à son jugement lorsqu'elle évalue les contrôles et procédures.

**Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière** Aucun changement n'a été apporté au contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière au premier trimestre de 2020 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

## 9. Risques d'entreprise et gestion des risques

**COVID-19** La durée et les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur la société sont inconnues pour le moment. Par conséquent, il n'est pas possible d'estimer de manière fiable l'impact de la COVID-19 sur les résultats financiers et les activités de la société. Nous continuons à suivre la situation de près à mesure qu'elle évolue et pourrions prendre, si nécessaire, de nouvelles mesures à la suite des directives du gouvernement et des autorités de santé publique ou dans l'intérêt supérieur de nos collègues, clients, fournisseurs et autres parties prenantes.

La société a déjà entrepris – et continuera d'entreprendre – des démarches diligentes pour limiter les effets de la COVID-19 sur ses activités courantes en agissant au mieux des intérêts des employés, des clients, des fournisseurs et des autres parties prenantes qui sont au cœur de chaque action entreprise. Elle s'engage à faire en sorte que ses magasins d'alimentation et ses pharmacies, dont ses établissements Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, restent ouverts et bien approvisionnés, tout en s'assurant que les mesures appropriées sont en place pour protéger la santé et la sécurité des collègues de première ligne. La direction a mis sur pied une équipe d'intervention COVID-19 pour coordonner les volets essentiels de la gestion de crise. La société continue à adapter son plan d'urgence en matière d'approvisionnement afin de garantir un accès continu aux produits alimentaires, pharmaceutiques et autres biens essentiels. Elle continue également à évaluer et à atténuer le risque de pénurie ou de perturbation de la main-d'œuvre à court ou à long terme en procédant notamment au recrutement d'employés temporaires dans ses magasins et centres de distribution. Par ailleurs, elle a pris des mesures afin de verser des augmentations de salaire temporaires au personnel des magasins et des centres de distribution qui sont à pied d'œuvre en cette période difficile. Les magasins et centres de distribution ont fait l'objet de mesures de sécurité supplémentaires consistant notamment à limiter le nombre de clients présents dans le magasin et à installer des écrans en plexiglas aux caisses.

Ces modifications et toute autre modification sur le plan de l'exploitation découlant de la COVID-19 pourraient influencer de manière importante sur les résultats financiers de la société. Elles pourraient comprendre notamment la fermeture temporaire de certains établissements, la pénurie ou la perturbation de la main-d'œuvre à court ou à long terme, des problèmes d'approvisionnement et de distribution à court ou à long terme, une baisse à court ou à long terme des échanges commerciaux et des déplacements transfrontaliers, ainsi qu'une hausse de la volatilité du change et des risques pesant sur les systèmes informatiques, les réseaux et les services électroniques. L'incertitude économique engendrée par la pandémie pourrait avoir une incidence défavorable à court ou à long terme sur les activités et les résultats financiers de la société et de chacun de ses secteurs d'exploitation.

La propagation de la COVID-19 a provoqué un ralentissement économique et une instabilité accrue des marchés financiers. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi par des interventions monétaires et fiscales visant à stabiliser l'économie. Cependant, on ne peut prévoir pour le moment l'incidence de ces interventions sur les marchés obligataires et boursiers ainsi que sur l'économie en général. Bien qu'on ignore la durée et les conséquences définitives de la COVID-19 sur l'économie mondiale, les perturbations causées par la crise pourraient avoir une incidence défavorable sur les résultats de la société.

L'incertitude économique découlant de la pandémie pourrait affaiblir à court ou à long terme la demande pour les produits et services de la société ou les marchés obligataires et boursiers, ce qui pourrait nuire aux résultats financiers de la société. Les interventions gouvernementales visant à contenir la propagation du virus pourraient également se répercuter sur la main-d'œuvre disponible, la chaîne d'approvisionnement et le réseau de distribution de la société ou la capacité de cette dernière à s'adonner au commerce transfrontalier, ce qui pourrait nuire à ses activités ou à ses résultats financiers.

Une liste complète détaillée des risques inhérents aux activités de la société est présentée dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 28 décembre 2019 et dans le rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel 2019 de la société, qui sont intégrés par renvoi au présent rapport de gestion. Le Rapport annuel 2019 ainsi que la notice annuelle 2019 de la société peuvent être consultés à l'adresse [sedar.com](http://sedar.com).

## 10. Mesures financières non conformes aux PCGR

La société utilise les mesures financières non conformes aux PCGR suivantes : la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail; le montant ajusté du bénéfice avant impôt sur le résultat, charges d'intérêts nettes et autres charges financières et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « montant ajusté du BAIIA »); le montant ajusté de la marge du BAIIA; le montant ajusté du résultat d'exploitation; le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières; le montant ajusté de l'impôt sur le résultat; le montant ajusté du taux d'impôt effectif; le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires; le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire; les flux de trésorerie disponibles; le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail sur une base annuelle; le montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle; et le montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle. Elle estime que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer sa performance et sa situation financières, pour les raisons indiquées ci-dessous.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société exclut d'autres éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

**Marge brute du secteur Vente au détail, montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail et montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail** Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté de la marge brute par secteur avec la marge brute par secteur, laquelle fait l'objet d'un rapprochement avec les produits et le coût des marchandises vendues qui sont présentés dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère la marge brute du secteur Vente au détail et le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail comme des mesures utiles l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail et à prendre des décisions à l'égard de ses activités courantes.

Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail correspond au montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail divisé par les produits du secteur Vente au détail.

|                                                                                                      | 2020<br>(12 semaines) |                        |              |           | 2019<br>(12 semaines) |                        |              |           |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|------------------------|--------------|-----------|-----------------------|------------------------|--------------|-----------|
| Pour les périodes closes le 21 mars 2020 et<br>le 23 mars 2019<br>(en millions de dollars canadiens) | Vente au<br>détail    | Services<br>financiers | Éliminations | Total     | Vente au<br>détail    | Services<br>financiers | Éliminations | Total     |
| Produits                                                                                             | 11 584 \$             | 266 \$                 | (50) \$      | 11 800 \$ | 10 452 \$             | 266 \$                 | (59) \$      | 10 659 \$ |
| Coût des marchandises vendues                                                                        | 8 134                 | 25                     | —            | 8 159     | 7 355                 | 32                     | —            | 7 387     |
| Marge brute                                                                                          | 3 450 \$              | 241 \$                 | (50) \$      | 3 641 \$  | 3 097 \$              | 234 \$                 | (59) \$      | 3 272 \$  |
| Montant ajusté de la marge brute                                                                     | 3 450 \$              | 241 \$                 | (50) \$      | 3 641 \$  | 3 097 \$              | 234 \$                 | (59) \$      | 3 272 \$  |

**Montant ajusté du résultat d'exploitation, montant ajusté du BAIIA et montant ajusté de la marge du BAIIA** Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société qui est présenté dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance de ses activités courantes et sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA correspond au montant ajusté du BAIIA, divisé par les produits.

|                                                                                                                                        | 2020<br>(12 semaines) |                        |                        | 2019<br>(12 semaines) |                        |                        |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|------------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|------------------------|
| Pour les périodes closes le 21 mars 2020 et le 23 mars 2019<br>(en millions de dollars canadiens)                                      | Vente<br>au détail    | Services<br>financiers | Chiffres<br>consolidés | Vente<br>au détail    | Services<br>financiers | Chiffres<br>consolidés |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société                                                                                |                       |                        | 243 \$                 |                       |                        | 201 \$                 |
| Ajouter l'incidence des éléments suivants :                                                                                            |                       |                        |                        |                       |                        |                        |
| Participations ne donnant pas le contrôle                                                                                              |                       |                        | 33                     |                       |                        | 5                      |
| Charges d'intérêts nettes et autres charges financières                                                                                |                       |                        | 172                    |                       |                        | 173                    |
| Impôt sur le résultat                                                                                                                  |                       |                        | 93                     |                       |                        | 72                     |
| Résultat d'exploitation                                                                                                                | 538 \$                | 3 \$                   | 541 \$                 | 401 \$                | 50 \$                  | 451 \$                 |
| Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :                                                                                  |                       |                        |                        |                       |                        |                        |
| Amortissement des immobilisations incorporelles<br>acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers<br>Drug Mart/Pharmaprix         | 119 \$                | — \$                   | 119 \$                 | 119 \$                | — \$                   | 119 \$                 |
| Charges de restructuration et autres charges connexes                                                                                  | 19                    | —                      | 19                     | 12                    | —                      | 12                     |
| Ajustement de la juste valeur des contrats liés au<br>carburant et des contrats de change                                              | 15                    | —                      | 15                     | (2)                   | —                      | (2)                    |
| Achats de rentes et rachats de régimes de retraite                                                                                     | —                     | —                      | —                      | 10                    | —                      | 10                     |
| Profit sur la vente d'immeubles non exploités                                                                                          | —                     | —                      | —                      | (8)                   | —                      | (8)                    |
| Ajustement de la juste valeur des immeubles de<br>placement                                                                            | —                     | —                      | —                      | (3)                   | —                      | (3)                    |
| Éléments d'ajustement                                                                                                                  | 153 \$                | — \$                   | 153 \$                 | 128 \$                | — \$                   | 128 \$                 |
| Montant ajusté du résultat d'exploitation                                                                                              | 691 \$                | 3 \$                   | 694 \$                 | 529 \$                | 50 \$                  | 579 \$                 |
| Amortissements des immobilisations corporelles<br>et incorporelles                                                                     | 589                   | 5                      | 594                    | 575                   | 5                      | 580                    |
| Moins : amortissement des immobilisations incorporelles<br>acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers<br>Drug Mart/Pharmaprix | (119)                 | —                      | (119)                  | (119)                 | —                      | (119)                  |
| Montant ajusté du BAIIA                                                                                                                | 1 161 \$              | 8 \$                   | 1 169 \$               | 985 \$                | 55 \$                  | 1 040 \$               |

Outre les éléments dont il est question plus haut à la section portant sur le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail, le montant ajusté du BAIIA a été touché par les éléments suivants :

**Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix**

L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 6 050 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. L'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'établira à environ 500 millions de dollars jusqu'en 2024 et diminuera par la suite.

**Charges de restructuration et autres charges connexes** La société évalue régulièrement ses initiatives de réduction des coûts ainsi que ses initiatives stratégiques liées à l'infrastructure de ses magasins, à ses réseaux de distribution et à son infrastructure administrative dans le but de s'assurer de maintenir une structure d'exploitation à faibles coûts. Des activités de restructuration liées à ces initiatives sont en cours.

**Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change** La société est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, la société a recours à des contrats à terme normalisés et à des contrats à terme de gré à gré négociés en Bourse pour atténuer la volatilité des prix du carburant et du cours de change du dollar américain. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que la société utilise à l'égard de ses instruments dérivés, la variation de la juste valeur de ces instruments, qui comprend les profits et les pertes réalisés et latents, est comptabilisée dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par la société; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix des marchandises et du cours de change et des engagements liés au dollar américain.

**Achats de rentes et rachats de régimes de retraite** La société a procédé et continue de procéder à des achats de rentes et rachats de régimes de retraite ayant trait à d'anciens employés afin de réduire l'obligation de la société au titre des régimes à prestations définies et d'atténuer les risques et la volatilité liés aux régimes de retraite.

**Profit sur la vente d'immeubles non exploités** Au premier trimestre de 2019, la société a cédé des immeubles non exploités à une tierce partie et a comptabilisé un profit de 8 millions de dollars lié à la vente.

**Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement** La société évalue les immeubles de placement selon la juste valeur. Selon le modèle de la juste valeur, les immeubles de placement sont initialement comptabilisés au coût et ultérieurement évalués à la juste valeur. La juste valeur est déterminée d'après des données disponibles sur le marché. Si aucune donnée ne peut être obtenue facilement sur des marchés moins actifs, la société recourt à d'autres méthodes d'évaluation telles que des projections des flux de trésorerie actualisés ou des prix de transactions récentes. Les profits et les pertes liés à la juste valeur sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les profits et les pertes découlant de la cession d'immeubles de placement sont déterminés en comparant la juste valeur du produit tiré de la cession avec la valeur comptable et ils sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation.

**Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières** Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières qui sont présentées dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance financière sous-jacente et pour la prise de décisions concernant ses activités de nature financière.

| Pour les périodes closes le 21 mars 2020 et le 23 mars 2019<br>(en millions de dollars canadiens) | 2020<br>12 semaines | 2019<br>(12 semaines) |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|-----------------------|
| Charges d'intérêts nettes et autres charges financières                                           | 172 \$              | 173 \$                |
| Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières                        | 172 \$              | 173 \$                |
|                                                                                                   |                     |                       |

**Montant ajusté de l'impôt sur le résultat et montant ajusté du taux d'impôt effectif** Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté de l'impôt sur le résultat avec l'impôt sur le résultat qui est présenté dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté de l'impôt sur le résultat comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le montant ajusté du taux d'impôt effectif correspond au montant ajusté de l'impôt sur le résultat, divisé par la somme du montant ajusté du résultat d'exploitation diminué du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

| Pour les périodes closes le 21 mars 2020 et le 23 mars 2019<br>(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | 2020<br>12 semaines | 2019<br>(12 semaines) |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|-----------------------|
| Montant ajusté du résultat d'exploitation <sup>i)</sup>                                                                      | 694 \$              | 579 \$                |
| Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières <sup>i)</sup>                                     | 172                 | 173                   |
| Montant ajusté du bénéfice avant impôt                                                                                       | 522 \$              | 406 \$                |
| Impôt sur le résultat                                                                                                        | 93 \$               | 72 \$                 |
| Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :                                                                        |                     |                       |
| Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt <sup>ii)</sup>                          | 41                  | 36                    |
| Montant ajusté de l'impôt sur le résultat                                                                                    | 134 \$              | 108 \$                |
| Taux d'impôt effectif                                                                                                        | 25,2 %              | 25,9 %                |
| Montant ajusté du taux d'impôt effectif                                                                                      | 25,7 %              | 26,6 %                |

- i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté dans les tableaux ci-dessus.
- ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté du BAIIA et le montant ajusté de la marge du BAIIA, ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt.

**Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire** Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

| Pour les périodes closes le 21 mars 2020 et le 23 mars 2019<br>(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | 2020<br>12 semaines | 2019<br>(12 semaines) |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|-----------------------|
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société                                                                      | 243 \$              | 201 \$                |
| Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social                                                          | (3)                 | (3)                   |
| Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société                                                      | 240 \$              | 198 \$                |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société                                                                      | 243 \$              | 201 \$                |
| Éléments d'ajustement (se reporter au tableau suivant)                                                                       | 112                 | 92                    |
| Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société                                                    | 355 \$              | 293 \$                |
| Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social                                                          | (3)                 | (3)                   |
| Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société                                    | 352 \$              | 290 \$                |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)                                               | 361,2               | 371,4                 |

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire pour les périodes closes aux dates indiquées :

|                                                                                                                          | 2020<br>12 semaines                                                     |                                         | 2019<br>(12 semaines)                                                   |                                         |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|
| Pour les périodes closes le 21 mars 2020 et le 23 mars 2019<br>(en millions de dollars canadiens/en dollars canadiens)   | Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société | Bénéfice net dilué par action ordinaire | Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société | Bénéfice net dilué par action ordinaire |
| <b>Montant présenté</b>                                                                                                  | <b>240 \$</b>                                                           | <b>0,66 \$</b>                          | <b>198 \$</b>                                                           | <b>0,53 \$</b>                          |
| Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :                                                                    |                                                                         |                                         |                                                                         |                                         |
| Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix | 87 \$                                                                   | 0,24 \$                                 | 86 \$                                                                   | 0,24 \$                                 |
| Charges de restructuration et autres charges connexes                                                                    | 14                                                                      | 0,04                                    | 9                                                                       | 0,02                                    |
| Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change                                   | 11                                                                      | 0,03                                    | (1)                                                                     | —                                       |
| Achats de rentes et rachats de régimes de retraite                                                                       | —                                                                       | —                                       | 7                                                                       | 0,02                                    |
| Profit sur la vente d'immeubles non exploités                                                                            | —                                                                       | —                                       | (7)                                                                     | (0,02)                                  |
| Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement                                                                 | —                                                                       | —                                       | (2)                                                                     | (0,01)                                  |
| Éléments d'ajustement                                                                                                    | 112 \$                                                                  | 0,31 \$                                 | 92 \$                                                                   | 0,25 \$                                 |
| <b>Montant ajusté</b>                                                                                                    | <b>352 \$</b>                                                           | <b>0,97 \$</b>                          | <b>290 \$</b>                                                           | <b>0,78 \$</b>                          |

**Flux de trésorerie disponibles** Le tableau qui suit présente le rapprochement des flux de trésorerie disponibles avec les entrées nettes liées aux activités d'exploitation qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie pour les périodes closes aux dates indiquées. La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile pour évaluer la trésorerie qu'elle peut affecter à des activités de financement et d'investissement supplémentaires.

| Pour les périodes closes le 21 mars 2020 et le 23 mars 2019<br>(en millions de dollars canadiens) | 2020<br>(12 semaines) | 2019<br>(12 semaines) |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Entrées nettes liées aux activités d'exploitation                                                 | 1 813 \$              | 960 \$                |
| Moins :                                                                                           |                       |                       |
| Dépenses d'investissement                                                                         | 211                   | 174                   |
| Intérêts payés                                                                                    | 88                    | 98                    |
| Paiements au titre de la location, montant net                                                    | 328                   | 269                   |
| <b>Flux de trésorerie disponibles</b>                                                             | <b>1 186 \$</b>       | <b>419 \$</b>         |

**Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail sur une base annuelle, montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle et montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle** La société utilise les mesures qui suivent pour évaluer son levier financier et sa rentabilité. Les définitions de ces ratios sont présentées ci-dessous.

- **Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail sur une base annuelle** Total de la dette du secteur Vente au détail divisé par le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail pour les quatre derniers trimestres.
- **Montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle** Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les quatre derniers trimestres, divisé par le total des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société.
- **Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle** Montant ajusté du résultat d'exploitation après impôt pour les quatre derniers trimestres divisé par le capital moyen, le capital s'entendant du total de la dette majoré des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme.

## 11. Informations supplémentaires

Des informations supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR »), et elles peuvent être consultées en ligne à l'adresse [sedar.com](http://sedar.com) et auprès du BSIF, organisme de réglementation principal de la Banque PC, filiale de la société.

Le 28 avril 2020  
Toronto, Canada

---

### Notes de fin de document du rapport de gestion

---

- 1) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire du Rapport annuel 2019 de la société, à la page 154.
  - 2) Voir la rubrique 10, « Mesures financières non conformes aux PCGR », qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
  - 3) À lire en parallèle avec la rubrique 1, « Énoncés prospectifs ».
  - 4) Certains chiffres ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.
-